



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

12/06/2025

AFFICHEE LE :

12/06/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 23

VOTANTS : 26

DATE D’AFFICHAGE DES DÉLIBÉRATIONS

19 juin 2025

L’an deux mil vingt cinq, le 18 juin, à 20h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Laurence FILOCHE-GARNIER, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Laetitia POT-TIER-DESHAYES, Guillaume LEDEBT, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOTHERE, Corine RAYMONDE, Christian LOUIS

ABSENTS : Annick LECHANGEUR, Sylvain GIRODON, Chantal HENRY

PROCURATIONS : Claude REMUSON À Serge RICCI, Fabienne KACZMAREK À Hélène BURGAT, Kévin LEBRET À Maryline LELEGARD-ESCOLIVET,

Monsieur Dominique MASSA a été désigné(e) comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

PROLONGATION DE LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION POUR L’ASSOCIATION "REFAITES VOS JEUX"

DELIBERATION N° DELIB-2025-197

RAPPORTEE PAR : Monsieur Bertrand HAVARD

Par délibération n°2023/142 du 13 décembre 2023, la ville de Mondeville a mis à disposition des locaux, bureau et lieux de stockage dans l'ancienne mairie sis 6 rue Chapron, relevant du domaine public de la commune, au profit de l'association « Refaites vos jeux ».

Cette mise à disposition a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2024 par délibération n°2024/061 du 19 juin 2024 puis jusqu'au 30 juin 2025 par délibération n°2024/126 du 18 décembre 2024.

Inscrite dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire, cette structure récolte des jeux de société incomplets et des pièces pour en reconstituer et les proposer à bas prix à des structures de l'enfance ou de l'insertion. Elle anime également des temps de médiation autour du jeu, pour des écoles, structures de jeunesse ou d'insertion.

Cette association a trouvé un nouveau local situé sur la commune de Caen dont elle doit prendre possession dans le courant de l'été 2025.

Il est ainsi proposé de prolonger la convention jusqu'au 30 septembre 2025, lui permettant d'assurer le transfert de tout son matériel et de restituer les locaux mis à disposition par la Ville dans de bonnes conditions.

Ainsi, par conséquent,

Vu la délibération n°2023/142 du 13 décembre 2023 portant mise à disposition du domaine public communal – Convention avec l'association « Refaites vos jeux »,

Vu la délibération n°2024/061 du 19 juin 2024 portant prolongation de mise à disposition du domaine public communal,

Vu la délibération n°2024/126 du 18 décembre 2024 portant prolongation de mise à disposition du domaine public communal,

Vu le projet de convention joint au présent rapport,

Après consultation de la commission Emploi, Solidarités, Économie Sociale et Solidaire et Logement du 5 juin 2025,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'AUTORISER** la prolongation d'occupation du domaine public de la ville (bureau et stockage dans l'ancien Hôtel de ville) au profit de l'association « Refaites vos jeux » jusqu'au 30 septembre 2025,
- **D'APPROUVER** le projet de convention d'occupation temporaire joint en annexe à la présente délibération,
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à signer cette convention ainsi que tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	26	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT

Le secrétaire de séance,
Dominique MASSA